

Le rôle des acteurs du Territoire

Le Département a initié des actions pilotes dans le Grésivaudan, dans le cadre du programme européen Trame verte et bleue, mais aussi sur la « trame noire ». Dans le Vercors, le Département n'éclaire pas ses routes.

D'autre part, la pollution lumineuse est au cœur des missions du Parc Naturel Régional du Vercors, l'enjeu étant à la fois énergétique et environnemental. Dans ce cadre, le parc mène des actions de sensibilisation à destination des élus de son territoire mais aussi des commerçants, collectivités, du grand public, etc. Il réalise également des diagnostics énergétiques pour les communes, leur permettant d'apprécier les effets d'une amélioration de leurs luminaires et/ou d'une extinction totale, et met en place une signalétique à l'entrée des villages concernés.

Des efforts par les communes

Autrans-Méaudre, Engins et Saint-Nizier-du-Moucherotte **éteignent déjà l'éclairage public** une partie de la nuit. Autrans a par ailleurs reçu sa première étoile lors de l'édition 2015 du concours « Villes et Villages Etoilés », organisé par l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes). La commune a reçu la **distinction spéciale « commune de montagne »**, qui souligne notamment la décision du conseil municipal de ne plus ajouter aucun point lumineux, y compris entre la commune et la station de ski (à 5 km) qui n'a pas d'éclairage public dédié, pour ne pas rompre le corridor nocturne du vallon.

A l'occasion du **Jour de la nuit** (une opération nationale de sensibilisation vis-à-vis du problème de la pollution lumineuse, le 8 octobre 2016), Lans-en-Vercors met en place une **semaine d'animations** sur la thématique, avec la participation du Parc et du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

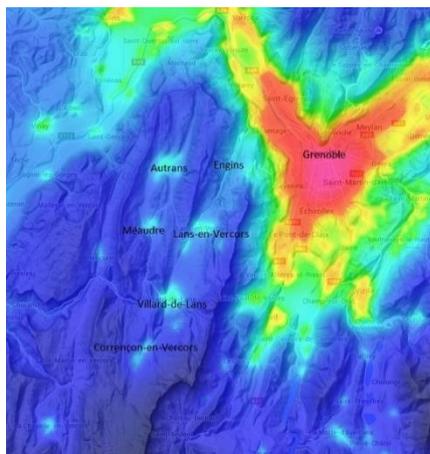
Intérêt patrimonial... de la nuit

Préserver la qualité de la nuit ne permet pas seulement de mieux voir les étoiles, en limitant la pollution lumineuse les enjeux sont multiples :

Energétique : en illuminant les espaces publics toutes les nuits, les collectivités utilisent beaucoup d'énergie qu'elles pourraient économiser. D'après le PNRV, les communes peuvent réduire jusqu'à 70% de leur budget énergie si elles s'équipent de luminaires adaptés et pratiquent l'extinction.

Préservation de la biodiversité : la faune diurne comme nocturne ont besoin d'une alternance régulière jour/nuit, et la flore est bien souvent impactée par les perturbations que subissent les animaux (pollinisation entre autres). La lumière artificielle peut avoir des effets directs localement, notamment à cause de l'éblouissement d'espèces nocturnes, l'attraction ou la répulsion d'espèces. Elle a aussi des effets indirects et diffus, par l'augmentation du niveau de luminosité ambiante dans l'ensemble des milieux, y compris à distance.

Sanitaire : comme pour les autres êtres vivants, l'alternance jour/nuit est essentielle à notre cycle biologique. La production de diverses hormones et protéines y sont notamment liées. En perturbant notre horloge biologique, on s'expose ainsi au dérèglement de certaines fonctions physiologiques.



Carte de pollution lumineuse AVEV 2016
Grenoble et les Quatre Montagnes



Ciel nocturne
(Extrait de la vidéo « Eclairer pour rien (la) nuit »)

Problématiques associées au milieu de montagne

Les choix effectués par les communes de montagne en termes d'éclairage méritent une attention particulière : les éclairages mal orientés ont des effets sur les espèces et les milieux spécifiques de montagne, amplifiés par la neige en hiver.

A voir

En 2015, le Parc avec ses partenaires a réalisé avec Vercors TV deux courtes vidéos sur la question de l'éclairage public et de la pollution lumineuse. Elles présentent le travail du PNRV et mettent en évidence les améliorations faites et à faire par les communes du parc, au moyen notamment des témoignages des élus impliqués dans ces démarches, de membres de l'ANPCEN ou encore d'astronomes amateurs. Elles sont disponibles gratuitement sur le site de Vercors TV (taper « pollution lumineuse » dans la barre de recherche).